PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PRÉVOST

RÈGLEMENT 786-1
AMENDANT LE RÈGLEMENT 786 « TARIFICATION 2021 » (ABOLITION DES FRAIS DE RETARD À LA BIBLIOTHÈQUE, FRAIS DE VIGNETTE D'IMMATRICULATION ET DÉPÔT POUR CLÉ SÉCURISÉE)

CONSIDÉRANT le renouvellement de la politique culturelle municipale, dont l'abolition des frais de retard à la bibliothèque contribuerait aux objectifs de cette nouvelle politique;

CONSIDÉRANT que le lac Écho est situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Hippolyte a récemment mis à jour son règlement sur l'accès au lac Écho;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue le 10 mai 2021, en vertu de la résolution numéro 24013-05-21;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

L'article 5 de l'annexe « C » Loisirs, culture et vie communautaire est modifié par le retrait de la sous-section « Retour de volume en retard ».

ARTICLE 2

L'article 6 de l'annexe « H » Environnement est modifié de la façon suivante :

RETRAIT

Dépôt pour clé sécurisée	40 $, non taxable

AJOUT

Frais en cas de perte ou de vol de la clé sécurisé	350 $

Règlement pour adoption

ARTICLE 3

L'article 8 de l'annexe « H » Environnement est modifié de la façon suivante :

RETRAIT

À fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégrée	75 $ par saison

AJOUT

À fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégrée de 21 pieds ou moins :	100 $ par saison
À fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégrée de 22 pieds :	140 $ par saison
À fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégrée de 23 pieds :	200 $ par saison
À fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégrée de 24 pieds :	280 $ par saison
À fort sillage munie de ballasts et/ou surf gate intégrée de 25 pieds et plus :	400 $ par saison

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU _____.

Paul Germain Maire	Me Caroline Dion, notaire Greffière

Dépôt du projet :	24013-05-21	2021-05-10
Avis de motion :	24013-05-21	2021-05-10
Adoption :	[Numéro - résolution]	[Date - séance]
Entrée en vigueur :		[Date]

Règlement pour adoption